

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU KONGO - CENTRAL



INSPECTION DU DEVELOPPEMENT RURAL
TERRITOIRE DE SONGOLOLO

DECLARATION D'EXISTANCE D'UNE ONGD, ASBL, COOPERTIVE ET
AUTRES FORMES DES STRUCTURES
N° 80/008/INSP.DR/SN COOP/TS/KC/2016

NOUS Soussignés, Inspecteur du développement rural de territoire de Songololo déclarons par la présente que la structure dénommée **ACTION SOCIALE POUR LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE,** en sigle « **A.SO.DE.C** » existe et exerce ses activités dans le territoire de Songololo dont son siège est Etabli Sur la nationale n°1 Agglomération de Mpozo, Secteur de Palabala, Province du KONGO – CENTRAL en République démocratique du Congo et intervient dans les domaines ci – après : Agriculture et Elevage , santé, environnement, Formation, Assainissement, la Promotion de l'épargne ainsi que le développement Intégral.

En foi de quoi la présente déclaration lui est délivrée pour l'ouverture du dossier relatif à l'octroi de L'attestation D'existence conformément à la loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables Aux Associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique en République Démocratique du Congo

Le chef de cellule du SNCOOP


MIAYONGANA BLANCHE



Fait à Songololo, le 01/10/2016

l'inspecteur du développement


Ir SHABAN NKOKILA KIINZONZI